

Bordereau de signature

DELIB N°29- APPROBATION PV DU CC 13-03-2025

Signataire	Date	Annotation
ZAHAMATI SAID MAANRIFA, <i>SERCETARIAT</i>	14/04/2025	
Tamimou ABDILLAH, <i>DGS Adjoint et DGA Ressources et moyens</i>	14/04/2025	
Said Maanrifa IBRAHIMA, <i>President</i>	14/04/2025	 
<i>SERCETARIAT</i>		

Dossier de type : CIRCUIT // BUREAUTIQUE DGS Adjoint et DGA Ressources et moyens PRESIDENT

Extrait des délibérations du conseil communautaire de la communauté des communes du centre-ouest

**Vie institutionnelle : Approbation du procès-verbal de la séance du conseil communautaire
du 13/ 03/ 2025**

Séance du 11/04/2025

2^{ème} convocation

Délibération n°29

Nombre de conseillers

En exercice : 40

Présents : 10

Absents : 30

Votants : 10

- dont « pour » : 10

- dont « contre » : 0

- dont abstention : 0

Le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Centre-Ouest, suite à l'absence de quorum constaté le samedi 05 avril 2025, convoqué le jour même, s'est réuni sur 2^{ème} convocation le vendredi 11 avril 2025 à 08 heures au Pôle d'Excellence Rurale à Coconi, sous la présidence de M. Saïd Maanrifa IBRAHIMA.

Présents :

IBRAHIMA Said Maanrifa, MADI OUSSENI Mohamadi, AHMED COMBO Papa, ALLAOUI Mohamed, CHANRANI Daoudou, ATTIBOU Zaïnati, RIDHOI Zaïnabou, BOINA Rifay Raim, ISSOUFI Ramadani, MROIVILI Mohamed Moindjie,

Absents:

ABDOU ELOIHIDE Dhatia, ABDALLAH Houssamoudine, ABDOU Mohamed, BOINA M'ZE Salim, ABDALLAH Oidhuati, BACAR Inchatu SOILIH, AMBDI Youssouf, YSSOUFI Chaïdati, BOURA Zaounaki Fatima, ABDOURAHAMANE Céline, BOINAIDI Habachia, MADI Fatima, ABDOU Fatima, ADAM Ahmed, DIGO Popina, HALIDI Hadidja, SIAKA Ahamada, MROIVILI MOILIM Amina, SAID Mariame, ANDJILANI Housseni, ABDOU COLO Nassuhati, MOHAMED M'ROUDJAE Issoufa, BOURA MCOLO Vita. RAMA Ahmed, MDALLAH Anlamati, MIKIDADI Madihali, MOHAMED Zaïnaba, FARADJI Saindou, CHANFI Bibi, YSSOUMAIL Ahamadi.

Secrétaire de séance : BOINA Rifay Raim

Vu le code général des collectivités et notamment l'article L2121-15,

Vu le procès-verbal du conseil communautaire du 13/03/2025 joint en annexe à la présente délibération,

Considérant qu'il appartient aux membres du conseil communautaire de valider le procès-verbal ou de demander sa modification,

Le conseil communautaire, après en avoir débattu et délibéré, à l'unanimité,

Décide

- L'approbation du procès-verbal de la séance du conseil communautaire du jeudi 13 mars 2025.

Fait et délibéré le 11 avril 2025,

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme au registre

Le président de la 3CO

Signé par : **Said Maahrifa IBRAHIMA**
Date : 14/04/2025
Qualité : **Président**
M. IBRAHIMA Said Maahrifa
Président de la Communauté
des Communes du Centre Ouest